

Note de présentation brève et synthétique – Compte administratif 2024 du SMEP de la région de Jurançon

Le contexte d'exécution du budget 2024

L'année 2024 voit l'inflation reculer de +4,9% à +1,3% environ en fin d'année. Le prix de l'énergie connaît un fort ralentissement (-2% sur un an) encore plus marqué pour l'électricité qui a diminué fortement en 2024 (-15% - aides comprises).

Malgré une conjoncture difficile et une certaine volatilité des coûts de travaux, l'année 2024 a été une année active en matière d'investissements, avec près de 2,7 M€ HT de travaux mandatés (+200 K€ HT par rapport à 2023).

L'évolution de la surtaxe reste contenue malgré l'inflation +7 cents d'euros par mètre-cube d'eau consommée, dont +6 cents sur la tarification de l'exploitant-concessionnaire. Malgré ces augmentations tarifaires, l'évolution du prix de l'eau potable, actualisations contractuelles incluses, n'atteint que +3,82% en 2024 (+3,65% en 2023), et se situe au niveau de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (environ +3,7% en moyenne sur 12 mois).

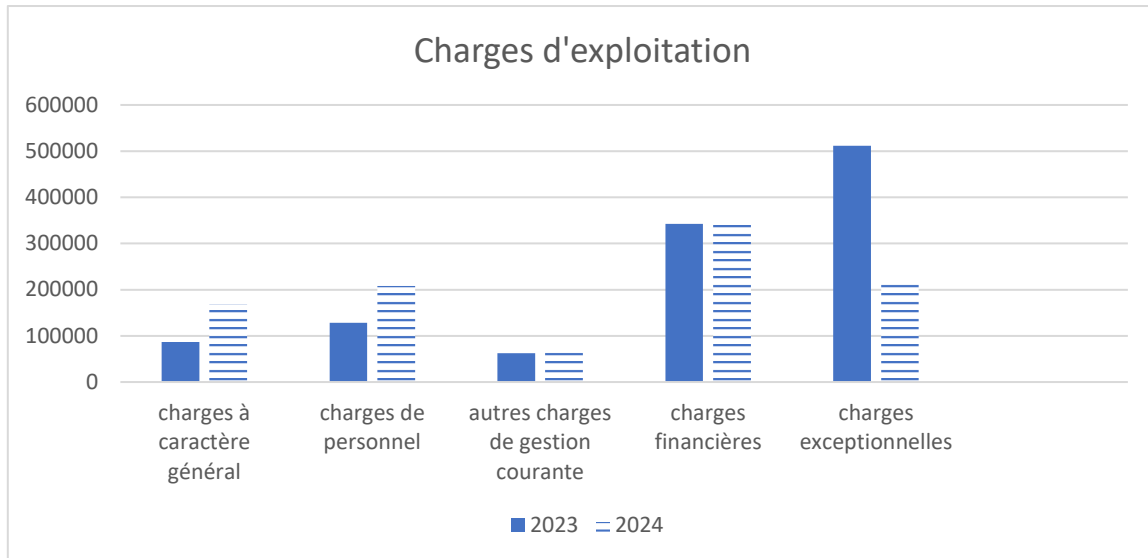
Pour rappel le budget annexe du PAT III Gave de Pau a été dissout au 31/12/2023 et intégré au 01/01/2024 au budget principal du SMEP, par ventilation analytique.

La structure du Compte administratif 2024

La section d'exploitation

La section d'exploitation retrace la vie courante des services de la collectivité.

Les charges à caractères exceptionnelles s'élèvent à 217 091,30 € soit une légère diminution par rapport à 2023 – 285 908,70 €. Elles correspondent pour 210 691,30 € d'entre elles à l'annulation de titres de recettes sur exercices antérieures et viennent ainsi impacter la section d'exploitation.



L'évolution des charges à caractère général a été limitée grâce aux efforts de rationalisation des coûts et ce malgré l'incorporation du budget annexe du Pat au budget principal.

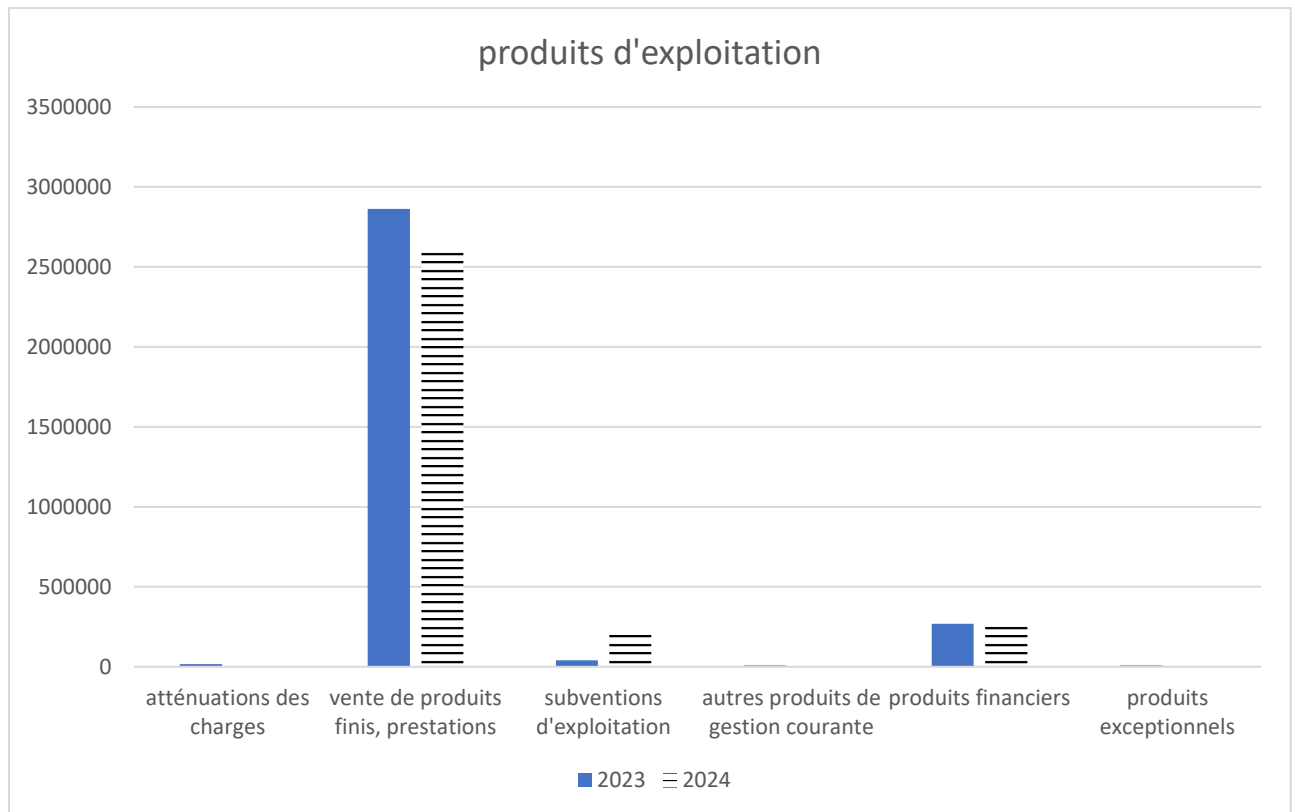
Les charges de personnel ont très légèrement progressé, notamment en raison de la hausse du point d'indice et des avancements.

Au 31 décembre, les effectifs de la collectivité sont à 3,6 équivalents temps plein (SMEP + PAT). Ils sont donc stables par rapport à l'année écoulée. Un nouveau directeur a été recruté au 1^{er} mai 2024, remplaçant son prédécesseur ayant fait valoir une mutation externe.

Les charges brutes de personnel s'élèvent à 347 775,16 €.

Le SMEP de la région de Jurançon a contracté un nouvel emprunt à un taux de 3,34 % sur 25 ans, auprès du Crédit Agricole, pour un montant de 817 000 €.

Malgré la contraction de 3 emprunts importants en 2022, 2023 et 2024, le capital restant dû se stabilise à fin 2024.

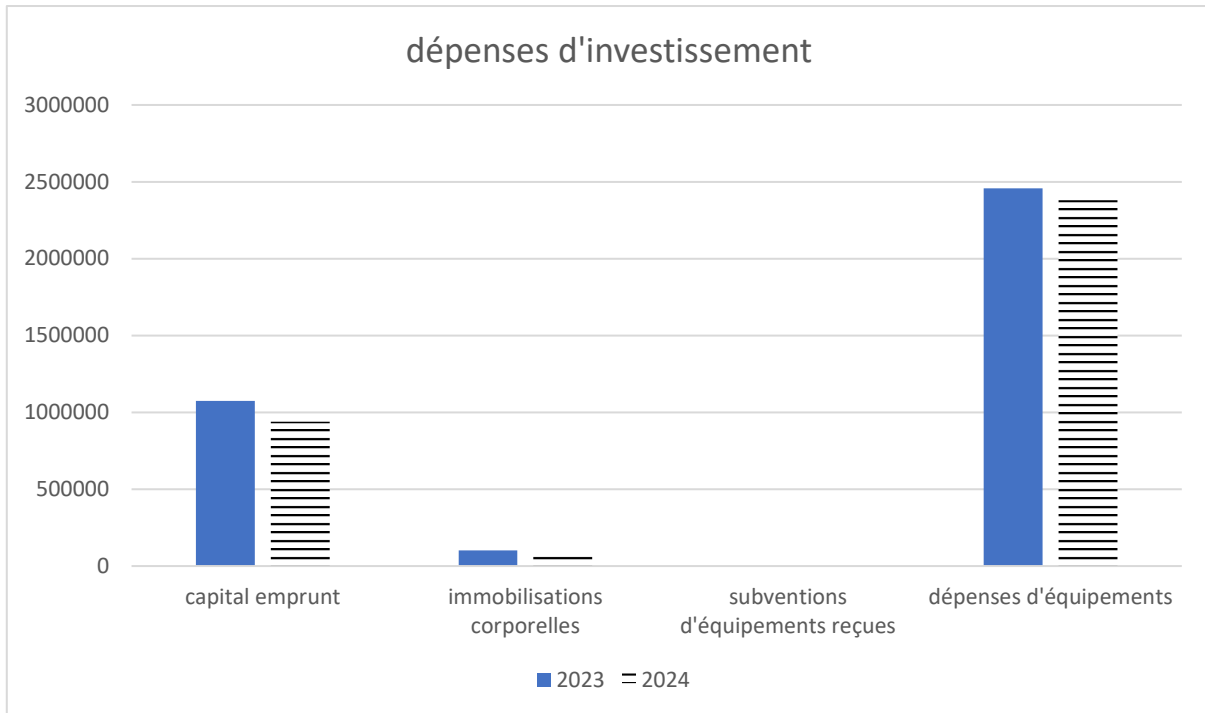


L'évolution du prix de l'eau potable, actualisations contractuelles incluses, n'atteint que +3,82% en 2024 (+3,65% en 2023), et se situe au niveau de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (environ +3,7% en moyenne sur 12 mois).

L'ancien délégataire, Suez, a reversé au SMEP 64 316,17 € HT de surtaxe correspondant aux factures ayant été relancées et recouvrées depuis 2023.

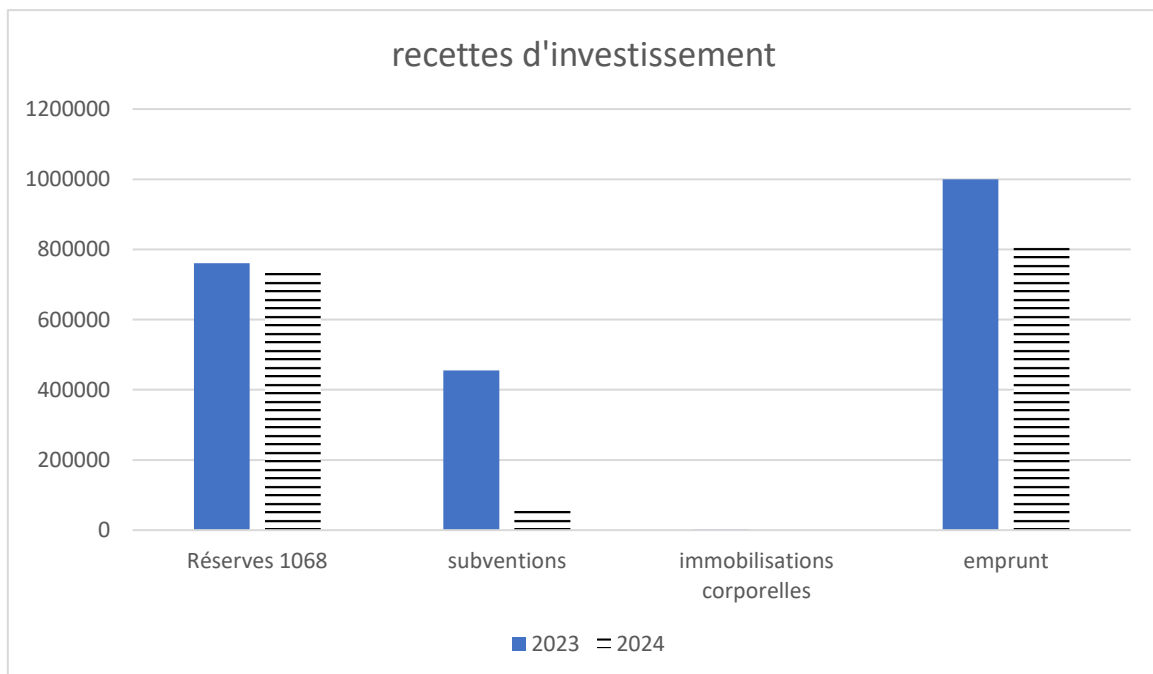
La section d'investissement

Malgré une conjoncture difficile et une certaine volatilité des coûts de travaux, l'année 2024 a été une année active en matière d'investissements, avec près de 2,4 M€ HT de travaux mandatés (hors RAR). Les restes-à-réaliser en dépenses (RAR), ou les investissements à reporter sur 2025, représentent un volume financier de 580 545 €.



Les recettes d'investissement sont présentées dans le graphique ci-après. Il est à noter que les restes-à-réaliser en recettes s'élèvent à 39 539,20 € (non inclus dans le graphique).

Le SMEP a bénéficié de subventions liées aux acquisitions foncières.



L'épargne brute

L'endettement

A fin 2024, la dette de la collectivité s'élève à 14 520 348 € pour 22 emprunts en cours, contractés auprès de 7 prêteurs.

La capacité de désendettement en 2024 (encours/CAF brute) est de 7,1 ans (limite à ne pas dépasser : 12 ans).

Description de la dette au 31/12/2024 :

- L'ensemble de la dette de la collectivité est classé A1 dans la typologie Gissler, cela signifie qu'elle n'est pas à risque (seul un emprunt à taux variable a été contracté par le SMEP adossé au livret A)
- Le taux moyen de la dette s'élève à 2,45 % ;
- Durée de vie résiduelle : 16 ans et 1 mois ;
- Durée de vie moyenne : 8 ans et 8 mois ;
- 93 % des emprunts sont à taux fixe.

Le taux d'épargne brute s'est nettement amélioré en 2024, pour atteindre 71,6 % (64,5 % en 2023), tout comme l'épargne nette qui remonte à près de 1 145 K€.

La présentation consolidée

Présentés de manière consolidée, les comptes administratifs des budgets de la collectivité permettent d'avoir une vision plus complète de sa situation financière.

2024	Exploitation		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
TOTAL	2 542 724,41	3 737 065,37	3 593 102,86	3 152 250,85

Total des dépenses 6 716 372,27 €

Total des recettes 6 928 865,42 €

Pour rappel, le budget annexe du PAT a été clôturé au 31/12/2023 et intégré à compter du 01/01/2024 au budget principal du SMEP, par ventilation analytique.